

Date de transmission de l'acte: 27/03/2026

Date de reception de l'AR: 27/03/2026

009-210902490-DE_005_2026-DE

A G E D I

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du dimanche 22 mars 2026

Délibération N° DE_005_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Date de la convocation : 17/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux mars deux mille vingt-six, à 11 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Jean-Barthélémy Maris, Dominique Dumons, Céline SOULETIE - AUTHIÉ, Chantal FABRE, Richard BOESPFLUG, Pauline LEVENARD, Florence TOUBERT, Benoit JOLIBERT, Laetitia BOSSUET

Représentés :

Absents et Excusés : Marc Valive

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Céline SOULETIE - AUTHIÉ est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation du représentant au SDE09

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-7 et suivants ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ariège (SDE09) ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants au sein des organismes extérieurs ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide :

Article 1 : Désignation titulaire

Est désigné en qualité de délégué titulaire de la commune au SDE09 M. JOLIBERT Benoit, conseiller municipal.

Article 2 : Désignation suppléant :

Est désigné en qualité de délégué suppléant de la commune au SDE09 M. BOESPFLUG Richard, 2^{ème} adjoint.

Article 2 : Transmission

La présente délibération sera transmise : à Monsieur le Préfet de l'Ariège et au SDE09.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance



Céline SOULETIE - AUTHIÉ
Secrétaire de séance

DE_005_2026



Formulaire Delegates A Renvoyer Au SDE 09

Je vous invite à renseigner le tableau ci-dessous et à nous le retourner dans les meilleurs délais et au plus tard le 13 avril 2026 par mail à secretariat@sde09.fr accompagné de la délibération de la commune visée par la préfecture de l'Ariège.

NB : la convocation des délégués se fera uniquement par voie dématérialisée sauf si l'un d'entre eux en fait la demande expresse par écrit au Président du SDE 09 (l'article L. 2121-10 du CGCT indique que la convocation au conseil est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse)

COMMUNE : Raquefixade		Code Postal : 09300	
NOM du MAIRE : SABATIER Richard			
Adresse mail de la commune : contact@maire-raquefixade.fr			
DELEGUÉS *	NOM PRENOM	ADRESSE MAIL PERSONNELLE	TELEPHONE PORTABLE
DELEGUE TITULAIRE 1	SOLIGERT Benoît	benoit.soligert@yaho.fr	061011530
DELEGUE SUPPLEANT 1	BOESPLUG Richard	richard.boesplug@orange.fr	0642453945
DELEGUE TITULAIRE 2			
DELEGUE SUPPLEANT 2			
DELEGUE TITULAIRE 3			
DELEGUE SUPPLEANT 3			

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique détenu uniquement par le SDE 09 en vue des convocations pour les réunions des instances du SDE 09. Les données collectées ne seront communiquées à aucun tiers.

Elles seront conservées uniquement pendant la durée du mandat des élus concernés. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le SDE 09.

Consultez le site cnll.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Date de transmission de l'acte: 27/03/2026
Date de réception de l'AR: 27/03/2026
009-210902490-DE 005-2026-DE

Conformément aux statuts :

- Communes de 0 à 2 000 habitants : 1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant
- Communes de 2 001 à 5 000 habitants : 2 délégués titulaires + 2 délégués suppléants
- Communes de plus de 5 000 habitants : 3 délégués titulaires + 3 délégués suppléants



Michel SA